

# Sujet bac 2008 : Sciences Economiques et Sociales Obligatoire Série ES - Afrique

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

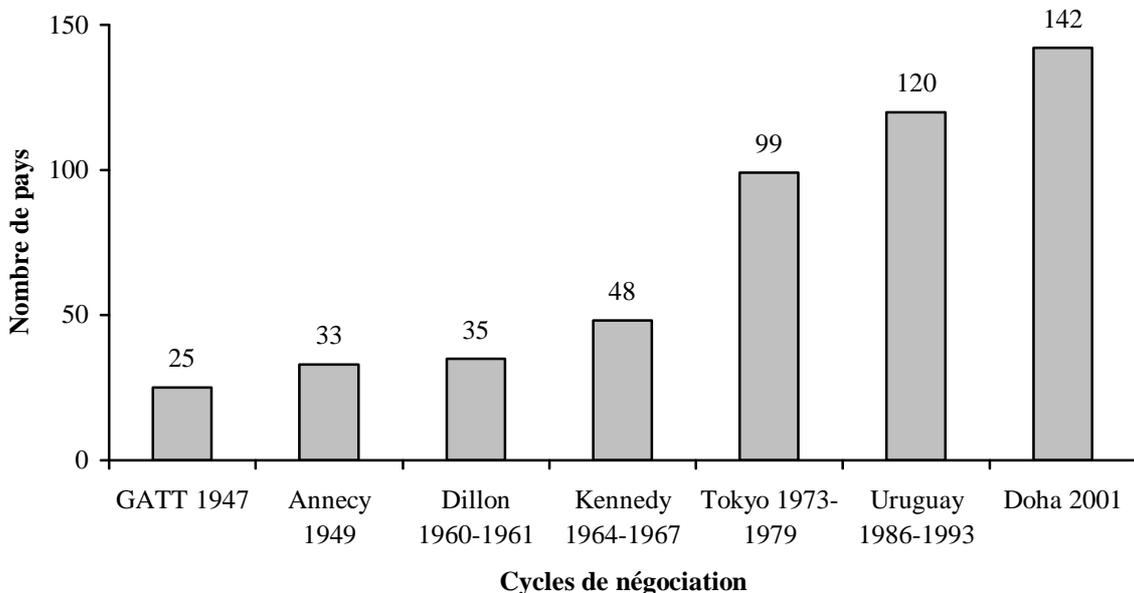
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

#### Peut-on dire que le libre-échange progresse ?

#### DOCUMENT 1

#### Nombre de pays participant aux cycles de négociation commerciales multilatérales



## DOCUMENT 2

Afin de répondre à la demande de nombreux pays en développement et de débloquent le processus de négociation [à l'OMC], une place particulière a été accordée au commerce des biens agricoles. Dans ce domaine, les pays du Nord sont accusés de bloquer le développement du Sud, à la fois par un niveau élevé de protection douanière mais aussi par un soutien important aux productions locales et par la subvention des exportations [...]. Le soutien aux producteurs agricoles des pays de l'OCDE est estimé globalement à 248 milliards de dollars en moyenne annuelle pour les années 1999-2001. Les pays en développement, qui disposent dans l'ensemble d'un avantage comparatif pour la production de biens agricoles et alimentaires, se sentent particulièrement désavantagés. [...] Dans un premier temps, les pays du Sud se sont regroupés lors du sommet de Cancún en septembre 2003 pour rejeter un accord qui excluait certains produits importants comme le coton, tandis que les États-Unis trouvaient les concessions industrielles trop timides ; puis un accord-cadre a finalement été conclu en juillet 2004. Cet accord était important car il a permis de relancer le processus de négociation interrompu quelque mois plus tôt, mais le texte lui-même restait vague, repoussant à plus tard les décisions difficiles.

Y. Decreux, « Les enjeux du cycle de Doha », *Cahiers français*, n° 325, mars-avril 2005

## DOCUMENT 3

### Tarifs douaniers moyens en % de la valeur des importations

	Agriculture	Produits manufacturés
Canada (2001)	3,8	3,6
Union Européenne (1999)	19,0	4,2
Japon (2001)	10,3	3,7
États-Unis (2001)	9,5	4,6
Pays à revenu intermédiaire supérieur <sup>(1)</sup>	26,6	13,1
Autres pays à revenu intermédiaire <sup>(2)</sup>	35,4	12,7
Pays à revenu intermédiaire inférieur <sup>(3)</sup>	16,6	13,2

(1) Brésil, Chine, Inde, Corée, Mexique, Russie, Afrique du Sud et Turquie.

(2) Bulgarie, Costa Rica, Hongrie, Jordanie, Malaisie, Maroc, Philippines et Roumanie.

(3) Bangladesh, Guatemala, Indonésie, Kenya, Malawi, Togo, Ouganda et Zimbabwe.

Banque mondiale, *Global Economie Prospects 2004*

## DOCUMENT 4

Le mouvement de libéralisation des échanges de marchandises est étendu, tant en ce qui concerne le champ couvert, que les formes de libéralisation. Le champ couvert est notamment étendu aux produits agricoles, pour lesquels le volume des exportations subventionnées doit être sensiblement réduit, et aux produits textiles, avec le démantèlement des accords multifibres dans un délai de dix ans. Les progrès sont également sensibles dans le domaine des services (un peu moins d'un cinquième de l'ensemble des échanges mondiaux), où des accords importants ont pu finalement être signés, dans les domaines des technologies de l'information (décembre 1996), des télécommunications (février 1997) et des services financiers (décembre 1997), et de la propriété intellectuelle (janvier 2000). Par ailleurs, la libéralisation des échanges ne se limite plus aux coupes tarifaires mais doit inclure progressivement les zones grises du Commerce international, autrement dit les barrières non tarifaires et les accords de restriction volontaire à l'exportation.

J. Adda, *La mondialisation de l'économie*, Tome 2, *Problèmes*, La Découverte, Repères, 2004

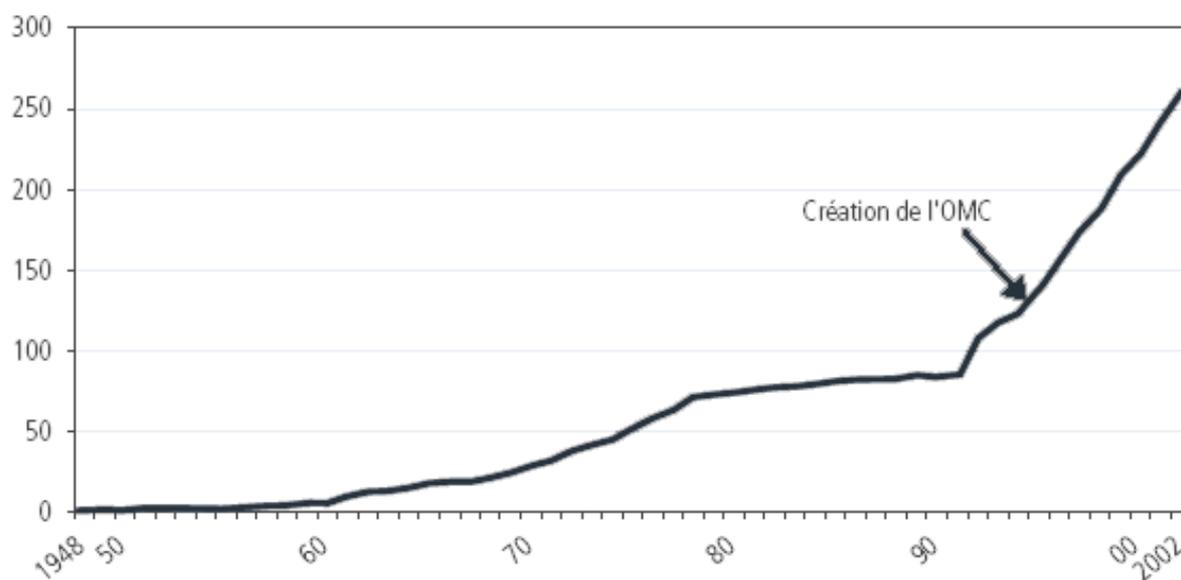
## DOCUMENT 5

La panoplie des mesures protectionnistes comprend aussi une vaste gamme d'autres moyens tels que les normes techniques, les règles de sécurité, les règles d'hygiène et les normes sanitaires, l'exclusion des entreprises étrangères des marchés publics (les commandes publiques étant ouvertement ou non réservées à des fournisseurs nationaux), les tracasseries administratives. [...] Ces instruments ont, eux aussi, un caractère protecteur « indirect », dans la mesure où ils procèdent également d'une stratégie de « détournement ». La finalité initiale de ces mesures (la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, la garantie de la qualité de la fabrication, etc.) ne sert, le plus souvent, que d'alibi destiné à cacher leur véritable raison d'être. Malgré leur appellation, les barrières non tarifaires « douces » peuvent être d'une efficacité redoutable, bien qu'impossible à mesurer.

Y. Crozet et alii, *Les grandes questions de l'économie internationale*, Nathan, 2003

## DOCUMENT 6

### Évolution du nombre d'accords commerciaux régionaux (ACR) <sup>(1)</sup> en vigueur dans le monde de 1948 à 2002



(1) Les ACR sont des traités intergouvernementaux par lesquels des pays s'entendent sur les conditions de leurs échanges de produits. Le type d'ACR le plus fréquent est l'accord de libre-échange. Les ACR peuvent être bilatéraux (entre deux pays) ou plurilatéraux (entre plusieurs pays).

OMC, *Rapport annuel 2003*

## Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

*Il est demandé au candidat :*

*1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*

*2. de répondre à la question de synthèse :*

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

*Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

THÈME DU PROGRAMME :

**Intégration et solidarité**

**Travail préparatoire** (10 points)

**Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.**

- 1.** Expliquez la phrase soulignée. (**document 1**) (1 point)
- 2.** Pourquoi peut-on affirmer que le lien social est « de plus en plus individuel » ? (**document 1**) (2 points)
- 3.** Montrez que le **document 1** peut expliquer la différence entre les taux d'adhésion aux associations sportives et associations humanitaires, observable dans le **document 2**. (2 points)
- 4.** Donnez des exemples de la solidarité familiale dont il est question dans le **document 3**. (1 point)
- 5.** Qui bénéficie de la solidarité familiale ? (**document 3**) (2 points)
- 6.** Le **document 4** traduit-il une montée de l'individualisme ? (2 points)

**Question de synthèse** (10 points)

**Après avoir constaté que l'individualisme se développe dans nos sociétés modernes, vous montrerez qu'il est compatible avec l'existence de solidarités.**

## DOCUMENT 1

Cette possibilité de se construire et de vivre comme on l'entend [...] est une invention récente. Et qui plus est une invention occidentale [...], précise Jean-Claude Guillebaud. « L'individu moderne ne se libère pas seulement des sujétions\* imposées par l'État. Il s'affranchit tout autant des "assignations à résidence"\*\*\* : villageoises, familiales, culturelles, communautaires, biologiques, etc.» [...] La grande affaire de chacun est désormais de mener à bien, jour après jour, cette « invention de soi ». [...] Pour le reste, l'individu fin de siècle ne se sent ni porteur d'un héritage ni comptable de ce qui arrivera demain. Fût-ce à ses propres enfants. C'est pourquoi l'explosion de la dette publique, par exemple, ne risque pas de lui donner une insomnie. Il n'a guère l'âme civique [...] ni même militante. [...] Progressivement, on va donc assister à une explosion des liens (il faudrait plutôt dire des « contacts »), notamment avec le développement d'Internet, mais en même temps à un rétrécissement du champ social : « Depuis vingt-cinq ou trente ans, nous vivons dans une société où le lien social s'est massivement privatisé, analyse le sociologue Jean Viard. Il est de plus en plus individuel. On multiplie les relations de face-à-face entre individus, amis, partenaires, enfants... On forme de nouveaux réseaux, plus amicaux que collectifs. »

« Moi d'abord », *Enjeux, les Échos*, n° 215, juillet-août 2005

\* c'est-à-dire des contraintes

\*\* fait d'être contraint à demeurer dans un cadre défini (exemple : village, famille ... )

## DOCUMENT 2

### L'activité associative en 2004 en %

Type d'association	Taux d'adhésion	Participants actifs	Exerçant des responsabilités
Sportif	18	79	14
Troisième âge (*)	18	70	6
Parents d'élèves (*)	8	49	21
Culturel ou musical	8	68	21
Syndicats ou groupements professionnels (*)	8	31	22
Retraités d'une entreprise (*)	5	49	1
Locataires et propriétaires	5	32	13
Humanitaire	3	46	16
Religieux, paroissial	3	77	15
Anciens combattants	3	34	10
<b>Ensemble (au moins une association)</b>	<b>44</b>	<b>64</b>	<b>18</b>

Lecture : 18% des personnes de 15 ans ou plus sont membres d'au moins une association ou club sportif et, parmi ces adhérents, 79 % sont participants actifs et 14 % y exercent une responsabilité.

(\*) Par rapport à la population concernée :

Part d'adhérents aux associations - Pour les clubs du troisième âge, cette proportion est calculée sur la population des personnes âgées de 60 ans ou plus, pour les associations de parents d'élèves, sur la population des personnes d'un ménage ayant au moins un enfant en âge de scolarisation, pour les syndicats et groupements professionnels, sur les personnes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle et pour les associations de retraités d'une entreprise, elle est calculée par rapport aux personnes retraitées.

Champ: personnes de 15 ans ou plus.

INSEE, *enquête permanente sur les conditions de vie des ménages*, janvier 2004, in *France, portrait social 2004-2005*

### DOCUMENT 3

La solidarité existe dans la famille moderne, toutes les enquêtes le démontrent. Elle est faite d'un mélange de sentiments et d'obligations, de contraintes formelles ou informelles. Elle se concrétise dans des pratiques familiales d'entraide qui recouvrent un large éventail d'échanges, domestiques, matériels, financiers, des aides au logement, des services de toute nature. Ces solidarités s'exercent en majeure partie le long de la chaîne générationnelle, entre grands-parents, parents, enfants. [...]

Que ce soit du point de vue des enfants, des parents ou des grands-parents, l'obligation d'entraide est normale, de l'avis quasi général. « La famille se résume à mes deux filles et leurs enfants, c'est tout », déclare un homme de 55 ans (oubliant ses deux gendres). Le noyau familial fait ainsi l'objet de ce que Serge Moscovici appelle « l'altruisme participatif », celui qui s'adresse à une communauté à laquelle on s'identifie.

Claudine ATTIAS-DONFUT, *Familles*, PUF, Sciences humaines, 2002

### DOCUMENT 4

INDICATEUR	UNITÉ	1970	1980	2004
Célibataires (pop. 15 ans et +)	%	26,5	27,7	35,4
Célibataires hommes (25-49 ans)	%	16,8	18,0	41,6
Célibataires femmes (25-49 ans)	%	10,4	12,2	33,0
Mariés (pop. 15 ans et +)	%	61,9	60,1	49,5
Divorcés (pop. 15 ans et +)	%	2,3	3,3	3,1 ..
Divorcés hommes (25-49 ans)	%	2,2	3,3	6,8
Divorcées femmes (25-49 ans)	%	3	4,8	9,1
Mariages (pop. 15 ans et +)	milliers par an	394	334	259
Divorces (pop. 15 ans et +)	milliers par an	39	81	125
Ménages d'une personne	% des ménages	22,0	24,6	29,0
Familles monoparentales	% des ménages	4,4	4,5	7,4
Cohabitation hors mariage	% des couples	3,6	6,3	18,1

Claude MARTIN, *L'état de la France édition 2005-2006*, La Découverte, Paris 2005